

République française  
.....  
Département de la  
Haute-Savoie  
.....  
Arrondissement de  
Thonon- Les- Bains  
.....  
**Commune de  
CERVENS**

**Convocation**  
du 17/04/2026

**Nombre de  
conseillers :**  
En exercice : -- 15  
Quorum : ----- 08  
**Présents :** ---- 14  
Absents : ----- 01  
Pouvoirs : ---- 01  
Votants : ----- 15  
  
**VOTE**  
Pour : ----- 15  
Contre : ----- 0  
Abstentions : -- 0

**Commissions  
communales**

**Délibération  
N°2026-30**

**Délibération Certifiée  
exécutoire,**

Télétransmise

Le : **30 AVR. 2026**

Reçue en Préfecture

Le : **30 AVR. 2026**

Publié sur le site de la  
commune

Le : **30 AVR. 2026**

**Le Maire Gil THOMAS**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CERVENS**

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 074-217400530-20260421-D2026\_30-DE



**SEANCE ORDINAIRE DU 21 AVRIL 2026 à 20H00**

L'an deux mille vingt-six le vingt et un avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

**Étaient présents :** THOMAS Gil, CHATEL Christophe, DECOMBARD Coralie, LOMBARD Patricia, MATRINGE Yann, LEGRAND Patrick, MUSELLA Hélène, NOEL Ruta, MONTEIRO Michael, KELLER Sophie, PONCET Sana, VITTET Julien, BOSSUS Marie, MATRINGE Victor.

**Absents :** BERGERON Thomas

**Pouvoirs :** BERGERON Thomas à PONCET Sana

**Secrétaire de séance :** Ruta NOEL

**OBJET : désignation des membres de la Commission  
communale des impôts directs (CCID)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts, et notamment l'article 1650 ;

Vu la nécessité de procéder à la constitution de la Commission  
Communale des Impôts Directs ;

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article 1650 du  
Code Général des Impôts, il doit être institué dans chaque commune  
une Commission Communale des Impôts Directs ;

Considérant que cette commission a pour rôle d'émettre des avis sur  
les évaluations foncières, les bases d'imposition des impôts locaux  
directs et de contribuer à l'équité fiscale locale ;

Considérant que le Conseil Municipal doit proposer une liste de 24  
noms à la Direction Générale des Finances Publiques qui désignera  
ensuite 6 membres titulaires et 6 membres suppléants

Le conseil municipal, après exposé de Monsieur le Maire et à l'unanimité :

⇒ DECIDE de proposer à la Direction Départementale des Finances publiques la liste  
suivante de 12 titulaires et de 12 suppléants :

Titulaires	Suppléants
CHATEL Christophe	VITTET Julien
DECOMBARD Coralie	BERGERON Thomas
MATRINGE Yann	LEGRAND Patrick
LECLERCQ Alain	KELLER Sophie
BOSSUS Gaston	ROCH Edouard
MATRINGE Marcel	BOSSUS Bertrand
BOSSUS Bertrand	BOSSUS Denis
MONTEIRO Michaël	MATRINGE Victor
BOSSUS Daniel	BOSSUS Marie
MUSELLA Hélène	VUAGNOUX Jacqueline
LOMBARD Patricia	PONCET Sana
REYNAUD Jean-Claude	RICHON Christian

⇒ CHARGE le Maire de transmettre cette liste à la DGFIP compétente pour la désignation définitive des membres de la CCID.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,  
**Gil THOMAS**

La secrétaire  
**Ruta NOEL**

